

Déclaration économique commune franco-saoudienne

RÉSEAU VOLTAIRE | 30 DÉCEMBRE 2013



Le Serviteur des Deux Lieux Saints, le Roi Abdullah Bin Abdulaziz Al-Saoud, ainsi que son excellence le président français M. François Hollande ont souligné, lors de la réunion qui a eu lieu le 26 Safar 1435, soit le 29 décembre 2013, l'importance du renforcement des relations bilatérales franco-saoudiennes afin d'approfondir un partenariat de coopération économique solide entre la France et le royaume d'Arabie Saoudite.

Les relations économiques qui lient le royaume d'Arabie Saoudite à la France sont fortes, dynamiques et variées et elles sont fondées sur une confiance mutuelle. Le niveau exceptionnel de ces relations doit aboutir à des projets prometteurs et fructueux permettant de développer la coopération bilatérale afin de garantir le soutien permanent de leur économie et de leur industrie.

À cet égard, le Serviteur des Deux Lieux Saints et le président français ont abordé le développement du partenariat entre le Royaume et la France dans tous les aspects de la coopération économique et notamment la coopération dans les domaines des finances et des investissements possibles, qui puissent préserver

leurs intérêts mutuels.

Dans ce contexte, le Royaume d'Arabie Saoudite et la France se sont accordés sur le fait que ces investissements se concentreraient sur trois secteurs principaux : des projets d'infrastructures, en particulier dans le domaine du transport ferroviaire, du crédit à l'exportation, ainsi que d'autres projets industriels innovants.

Le président de la République française, M. Francois Hollande, et Sa Majesté le Roi Abdallah Bin Abdulaziz Al-Saoud ont convenu que le ministre français des affaires étrangères, M. Laurent Fabius, et le ministre saoudien des finances, Dr. Ibrahim Assaf, seraient chargés du suivi et de l'évaluation de ce partenariat et de ses priorités, à chaque fois que nécessaire.

Source : « Déclaration économique commune franco-saoudienne », *Réseau Voltaire*, 30 décembre 2013, www.voltairenet.org/article181617.html